



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

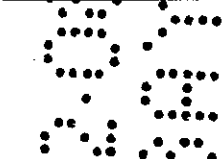
SEANCE DU 22 DECEMBRE 2008

PRÉSENTS : M. GRENET, Président ; MM. BOROTRA, ESPILONDO, LABAYLE, MONDORGE, MILLET-BARBÉ, GRENADE, Vice-Présidents ; MM. ETCHEGARAY, PAUL-DEJEAN, POMMIEZ, DAUBAGNA, Mmes JARRAUD-VERGNOLLE, BISAUTA, MM. BRISSON, GOUFFRANT, ABEBERRY, ROUX, LOZANO, LAFITE, Mmes CONTRAIRES, GIBAUD-GENTILI, Conseillers Titulaires ; M. LACASSAGNE, Mme LANNEVERE, MM. CAZAUX, CÉLAN, CAUSSE, Conseillers Suppléants.

ABSENTS OU EXCUSES : M. Michel VEUNAC, Vice-Président ; MM. VOISIN, Jacques VEUNAC, Conseillers Titulaires ; Mmes PRADIER, GETTEN-PORCHÉ, M. POUYEYS, Mmes CASTEL, DURRUTY, M. DOMÈGE, Mme DESTRUHAUT, Conseillers Suppléants.

PROCURATION : M. VEUNAC à M. BOROTRA ; M. VOISIN à M. CÉLAN.

SECRETARIE DE SEANCE : M. GOUFFRANT.



O/J N° 3 - ADMINISTRATION GENERALE.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Madame GIBAUD-GENTILI rend compte au Conseil des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 20 octobre 2008 : Modification de la décision instituant une régie de recettes et d'avances auprès de l'Ecole Supérieure d'Art de la Communauté d'Agglomération de Bayonne Anglet Biarritz.
- 29 octobre 2008 : Souscription d'une police d'assurances Delta Chantier dans le cadre de la réalisation du projet de la Halle Economique Multifonctionnelle d'Iraty à Biarritz.
- 18 novembre 2008 : Commune de Bayonne. Délégation du droit de préemption urbain à l'Etablissement Public Foncier Local pour l'achat de l'immeuble de Madame DRAVA, situé rue Sainte-Ursule à Bayonne.
- 20 novembre 2008 : Préemption de l'immeuble de la Société SEPIA. Déconsignation de la somme de 119 000 Euros à son profit.
- 24 novembre 2008 : Personnel. Désignation de Maître Jean-Luc THEOBALD, Avocat, pour assurer la défense des intérêts de la Communauté d'Agglomération.
- 25 novembre 2008 : Fourniture de sacs à déchets pour les besoins de l'année 2009.

DONT ACTE

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Certifié exécutoire.

Transmis à la Sous-Préfecture

de Bayonne le 23 DEC. 2008

Affiché le 23 DEC. 2008



P/Le Président,

Le Conseiller délégué,